1. **Nom propre**
	1. **Définition**

Le nom propre est une sous-catégorie des noms qui désigne toujours le même être ou les mêmes êtres, la même chose ou les mêmes choses.

**Exemples**

* + - Karim, Gaston, Sara,….
		- L’Algérie, La France, Alger, Paris,…
	1. **Nom propre et nom commun**

Quand on se lance dans le domaine de l’onomastique, il est important de savoir ce qui distingue le nom propre du nom commun.

Le nom commun se définit sémantiquement comme un mot qui peut désigner une personne (homme, femme, garçon, fille,…), un animal (chien, chat, cheval,…), une chose (bureau, table, PC,…) ou une notion (honnêteté, bonté, fierté,…), le nom commun fait donc référence à tous les êtres et à toutes les choses de la même espèce. Si l’on considère les noms « médecin » et « chien » on remarque qu’ils peuvent être rapportés à différents noms comme « Avicenne », « Louis Pasteur », « Jean Martin Charcot » et « Rio, Simba, Roxy, Rocky,…) alors que les noms propres ne désignent qu’un seul être ou qu’une seule chose, en effet, il n’y a qu’un seul médecin répondant au nom d’**Avicenne**, qu’une seule chienne répondant au nom de **Laïka.[[1]](#footnote-1)** Les noms propres peuvent être illustrés de façon précise par un portrait ou une carte.[[2]](#footnote-2)

* 1. **Différentes variétés de noms propres**

Il appartient à la catégorie des noms propres plusieurs variétés de noms que l’on classe comme suit :

* + 1. **Les noms de personne**

Cette classe comprend à son tour **les sous-classes suivantes :**

* + - **Les prénoms :** le prénomest un nom particulier qui s’ajoute au nom de famille pour identifier une personne**.**

**Exemples**

* + - Sarah, Gaston, Jacques,….
		- **Les noms de famille**

Un nom de famille est une appellation d’état civil transmise généralement du père à l’enfant.

**Exemples**

Benbadis, Bouaroudj, Le Pesant, Chirac, Martin,…

* + - **Les surnoms**

Un surnom est un appellatif ajouté au nom ou au prénom d’une personne pour l’honorer, la déprécier ou la distinguer. Le surnom est une désignation substitutive soit au nom soit au prénom d’une personne.

La catégorie des surnoms comprennent plusieurs sous-classes que l’on range comme suit :

1. **Les hypocoristiques :** sont des noms diminutifsexprimant une affection tendre utilisés généralement par l’entourage immédiat dans un contexte familier.

**Exemples**

* + - Jacquot, Nina,…
1. **Les sobriquets :** sont des surnoms familiers qui viennent généralement du dehors pour désigner une personne d’une manière péjorative et dérisoire.

**Exemples**

* + - Chichi (Pour parler de Chirac)
		- Babar, Sphynx, le sot en hauteur,
		1. **Les noms de lieux**

Les noms de lieux ou toponymes sont des noms propres servant à désigner un lieu déterminé.

**Exemples**

Alger, L’Algérie, Paris, La France,…

* + 1. **Les noms d’habitants d’un pays, d’une région ou d’une ville**

Les noms d’habitants d’un pays, d’une région ou d’une ville sont considérés comme des noms propres.

**Exemples**

* + - Les Algériens
		- Les Français
		- Les Constantinois
		1. **Les noms de choses ou d’animaux personnifiés[[3]](#footnote-3)**

Quand on attribue une propriété humaine à un animal ou une chose, ils deviennent propres.

**Exemples**

 La Liberté qui cache son visage.

* + 1. **Les noms de sociétés dont l’identité est connue**
		2. **Les noms désignant un être ou une chose identifiables par tous**
1. **Caractéristiques des noms propres**

Le nom propre est une notion difficilement définissable ; pour la comprendre, il faut bien délimiter ses critères. Voici dans ce qui suit quelques caractéristiques qui pourraient nous permettent de distinguer les noms propres des noms communs.

* 1. **La majuscule**

En règle générale, les noms propres s’écrivent conventionnellement en majuscule, toutefois, l’usage de la majuscule diffère beaucoup d’une langue à l’autre et il existe même des langues qui n’ont pas cette particularité d’écrire les lettres en majuscule comme la langue arabe, ce qui est une preuve de l’inefficacité de cette caractéristique dans la distinction des noms propres des noms communs.

Le critère des majuscules est un indicateur très important des noms propres surtout pour les apprenants non natifs de la langue française mais il n’est pas toujours facile de déterminer avec précision si telle ou telle mot appartient à la classe des noms propres.

* 1. **La détermination**

En règle générale, on pourrait dire que les noms propres ne sont pas accompagnés d’un déterminant (article défini, article indéfini, adjectifs possessifs, démonstratifs, numéraux,…) alors que les noms communs sont les seules parties de discours qui acceptent d’être employés avec un déterminant.

Quand on observe de manière approfondie les noms propres, on constate qu’il existe plusieurs noms de lieux (région, pays, fleuve, montagnes,…) qui sont accompagnés d’un déterminant.

**Exemples**

L’Algérie, La France, les Aurès, la Loire, Les Alpes,Le Havre, La Haye, Le Caire,...

Il se peut que les noms propres désignant une personne ou un lieu soient précédés d’un déterminant s’ils sont accompagnés d’un modificateur (un adjectif qualificatif, un complément du nom ou une subordonnée relative).

**Exemples**

* + - Mon cher Gaston.
		- Ma belle Emma.

En français standard, il est possible d’utiliser un article défini devant un nom propre d’une personne dans une langue très familière, mais avec une connotation péjorative.

**Exemples**

* + - Qu’est-ce qu’elle raconte, la Carmen?

Cependant, *« ce phénomène s’observe même dans certaines variétés régionales de français, comme par exemple dans le canton du Jura, en Suisse, où l’on dira sans aucune connotation péjorative : la Simone, le Steve, etc. »*[[4]](#footnote-4)

Les prénoms et les noms de famille peuvent parfois se charger d’une valeur affective et appréciative devant les noms de grandes cantatricesou de grandes actrices, comme dans les exemples suivants :

* + - Mon cher Jacques.
		- Mon Emma.
		- la Callas.
		- la Deneuve.

Pour résumer, le critère de la détermination n’est pas vraiment évident pour distinguer les noms propres des noms communs.

* 1. **la traductibilité**

La plupart des grammaires traditionnelles présentent le critère de la non-traductibilité des noms propres comme l’une des règles définitoires de la catégorie des noms propres.

Peut-on vraiment traduire les noms propres de la langue source à la langue cible ou gardent-ils la même forme dans chaque langue.

En première estimation, il semble que plusieurs noms propres ne se traduisent pas : prenons à titre d’exemples le nom de « Paris », on constate qu’il n’a pas d’équivalent en arabe. Les locuteurs arabes disent [bɛ :ri :s] en prononçant le son final [s] et en permutant le phonème [p], qui n’existe pas en arabe, par le [b]. De même, le nom du président de la France « Macron », se prononce en arabe [ma :kro :n].

Il s’agit dans ce cas d’une adaptation phonologique exigée par le système phonétique de la langue cible. Toutefois, il existe plusieurs noms propres de villes, de pays et même de personnes qui connaissent des équivalents différents dans d’autres langues. Ce sont en général des cas très restreints comme l’illustrent les exemples suivants :

* Egypte se traduit en arabe [misr].
* Algérie se traduit en arabe [ɛlӠɛzɛjɛr].
* La Chine se traduit en arabe [eṢṢi :n].
* Gabriel se traduit en arabe [Ӡibri :l].
* Avicenne se traduit en arabe [ibnsi :nɛ].
* Etc.

En bref, on constate que l’existence d’une forme relativement unique pour toutes les langues est généralement un critère important pour distinguer les noms propres des noms communs. Cependant, plusieurs cas sont réfractaires à cette règle.

* 1. **L’unicité référentielle**

Le nom propre peut être illustré de manière précise par un portrait ou une carte où on pourrait dire que le nom propre réfère sans désigner.

1. **Laïka** est le nom d’une chienne du programme spatial soviétique, c’est le premier être vivant mis en orbite autour de la Terre. [↑](#footnote-ref-1)
2. Bentolila A, 1995, grammaire alphabétique, nathan, paris. [↑](#footnote-ref-2)
3. La personnification est une figure de style qui consiste à attribuer des caractériques humaines à des animaux ou des objets. Exemple : des arbres qui gémissent. [↑](#footnote-ref-3)
4. THILAUD André, ….. [↑](#footnote-ref-4)